

PARTIE I. RESUMES NON TECHNIQUES

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

En tant qu'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à autorisation, la future installation fait l'objet, entre autres procédures, de la réalisation d'une étude d'impact et d'une étude de dangers.

Afin de rendre les résultats de ces études plus accessibles au grand public, ce document présente les résumés non techniques de :

- L'étude d'impact (présentée en Parties II et III du présent dossier de demande d'autorisation d'exploiter),
- L'étude de dangers (présentée en Partie V du présent dossier de demande d'autorisation d'exploiter).

Ce document ne prétend pas remplacer les études complètes qui lui font suite, desquelles il est indissociable, et auxquelles le lecteur sera prié de se reporter s'il souhaite approfondir certains aspects.

SOMMAIRE

1	PRESENTATION DU PROJET	20
1.1	ACTIVITES DE LA SPA.....	20
1.2	ACTIVITES DE L'ETABLISSEMENT	20
1.3	MOTIVATIONS DE CE DOSSIER	21
1.4	MOTIVATIONS DU CHOIX DU SITE	21
1.5	EFFECTIFS ET HORAIRES DE TRAVAIL.....	21
2	RESUME DE L'ETUDE DES IMPACTS.....	22
2.1	LOCALISATION DU SITE	22
2.1.1	<i>Situation du site</i>	22
2.2	SITUATION CADASTRALE.....	23
2.3	DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT DU SITE	24
2.3.1	<i>Côté Nord</i>	24
2.3.2	<i>Côté Est</i>	24
2.3.3	<i>Côté Sud</i>	25
2.3.4	<i>Côté Ouest</i>	25
2.4	ORGANISATION DU SITE	26
2.5	SITUATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE	32
2.6	SITUATION ADMINISTRATIVE FUTURE.....	32
3	SYNTHESE DE L'ETUDE D'IMPACT	33
3.1	EFFETS TEMPORAIRES SUR L'ENVIRONNEMENT	38
3.2	CESSATION D'ACTIVITE	38
3.3	EFFETS SUR LA SANTE.....	38
4	RESUME DE L'ETUDE DES DANGERS	38
4.1	DANGERS IDENTIFIES SUR LE SITE DE L'ETABLISSEMENT	39
4.2	ÉVALUATION DES EFFETS DES SCENARII RETENUS.....	39
4.3	CONCLUSION	39

1 PRESENTATION DU PROJET

1.1 ACTIVITES DE LA SPA

(Données extraites de la partie présentation du site Internet de la SPA)

La Société Protectrice des Animaux (SPA) est la première association de protection animale créée en France. Elle a été créée en 1845 et a été reconnue d'utilité publique en 1860.

La SPA agit grâce à :

- 150 000 donateurs fidèles ;
- 23 000 adhérents ;
- 580 salariés, 3 000 bénévoles, 4 Inspecteurs et 1000 Délégués-enquêteurs ;
- 62 refuges et Maisons SPA partout en France pour accueillir les animaux et renseigner le grand public (dont le Grand Refuge pour les équidés) ;
- 12 dispensaires pour soigner les animaux des propriétaires démunis ;
- Une Cellule Anti-Trafic pour démanteler les élevages clandestins ;
- 19 Clubs Jeunes pour sensibiliser les adolescents à la protection animale.

En 2015 :

- 46 015 animaux ont été accueillis dans les refuges de la SPA ;
- 38 311 animaux ont été adoptés grâce à la SPA ;
- 130 000 animaux ont bénéficié des soins de la SPA (dont 80 000 animaux dans les dispensaires) ;
- 3 271 animaux perdus ont retrouvé leur propriétaire grâce à la SPA ;
- 650 animaux ont été sauvés d'élevages clandestins ;
- 2 324 enquêtes ont été menées pour prévenir la maltraitance animale ;
- 439 plaintes ont été déposées pour faire condamner les auteurs de maltraitance ;
- 1 267 dossiers d'aides financières ont été accordés à des propriétaires démunis ou à des associations de protection animale.

1.2 ACTIVITES DE L'ETABLISSEMENT

La Société Protectrice des Animaux projette d'implanter un refuge et une fourrière pour chiens et chats, Avenue Marcel Paul sur la commune de Gennevilliers (92).

La gestion de la fourrière sera confiée à la société SACPA.

La SPA a pour objet :

- D'assurer les prestations de fourrière pour les animaux errants de type chien et chat.
- D'assurer l'accueil et la remise à l'adoption des chiens et chats recueillis.

1.3 MOTIVATIONS DE CE DOSSIER

Le site actuel de la SPA de Gennevilliers est le plus ancien de la France, il a été ouvert en 1958. Ce site devenant trop ancien, il était devenu nécessaire de moderniser le refuge, ce qui n'était pas possible sur le site actuel sans provoquer d'arrêt des activités.

Cette nouvelle construction présentera les avantages suivants :

- Permettre au personnel de travailler dans un environnement adapté et agréable ;
- Permettre un accueil adapté des animaux perdus et abandonnés ;
- Continuer la mission de service public de la structure dans de meilleures conditions.

La capacité d'accueil sera de 194 chiens et 248 chats.

La décision d'installer le refuge sur ce nouveau site s'est prise en accord avec la collectivité.

1.4 MOTIVATIONS DU CHOIX DU SITE

Le choix du site est motivé par :

- La proximité par rapport au refuge actuel (1200 mètres).
- La disponibilité du site dans une zone où il y a peu de terrains constructibles adaptés.
- Le fait de ne pas déplacer les personnels vers un autre site plus éloigné.
- La facilité d'accès pour les personnes adoptantes leur animal.

Le choix de l'implantation du site trouve donc sa justification dans ces différentes caractéristiques.

1.5 EFFECTIFS ET HORAIRES DE TRAVAIL

L'effectif présent sur la partie refuge sera composé de 20 salariés et de 20 bénévoles. Concernant la partie fourrière, l'effectif sera de 6 salariés. La gestion de la fourrière sera confiée à la société SACPA.

Les horaires d'ouvertures au public seront :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 13h00 à 17h00.
- Samedi : 10h00 à 17h00.
- Dimanche : 10h00 à 17h00.
- Fermeture au public le mardi toute la journée.

2 RESUME DE L'ETUDE DES IMPACTS

2.1 LOCALISATION DU SITE

2.1.1 Situation du site

Le site d'implantation de la Société Protectrice des Animaux (SPA) est sur la commune de Gennevilliers. L'adresse postale du site est la suivante :



Société Protectrice des Animaux (SPA)
Avenue Marcel Paul- Gennevilliers

Les coordonnées Lambert zone II étendue sont :

X = 597541 m

Y = 2438561 m

Z = 29 m

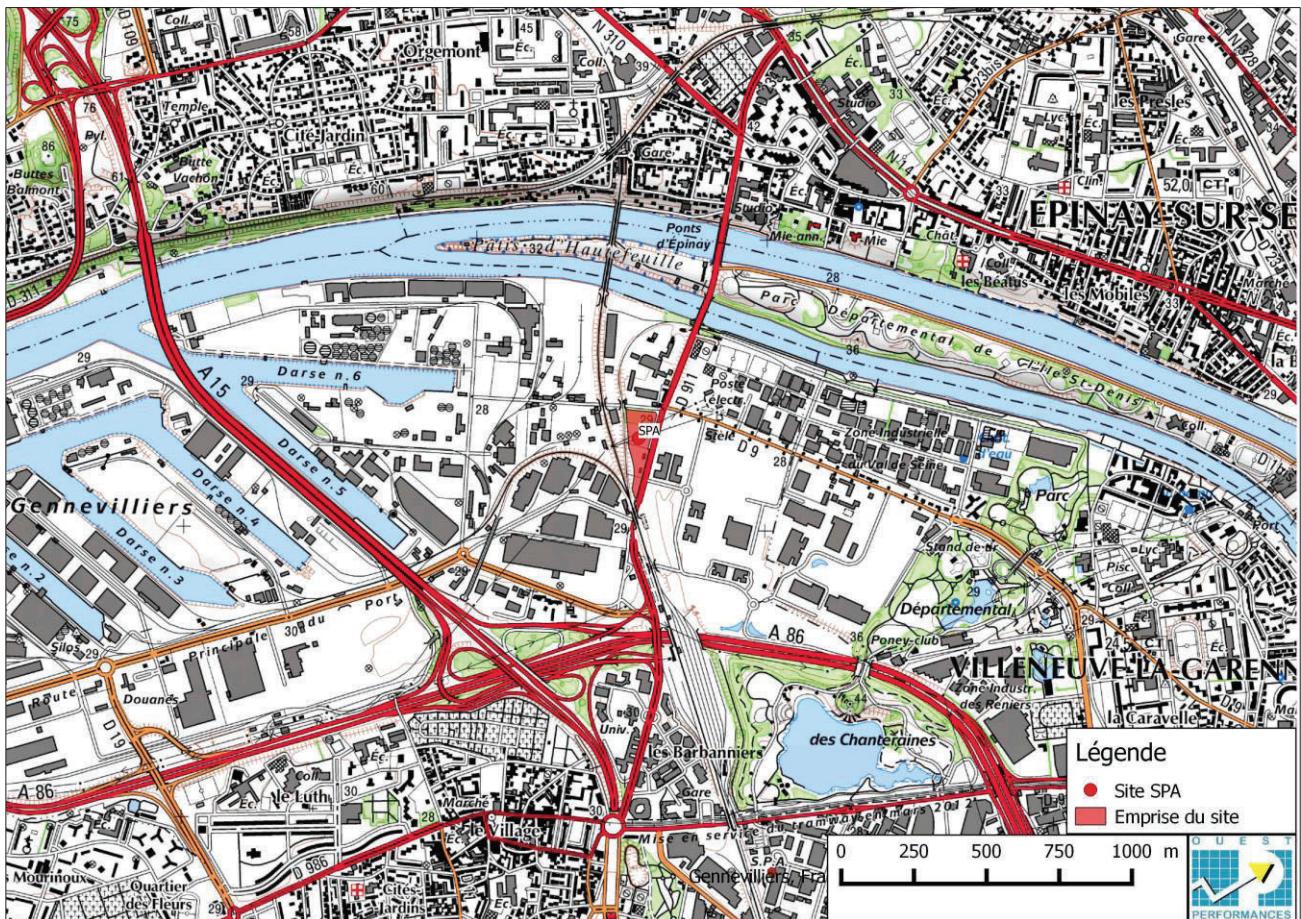


Figure 1 : Localisation du site

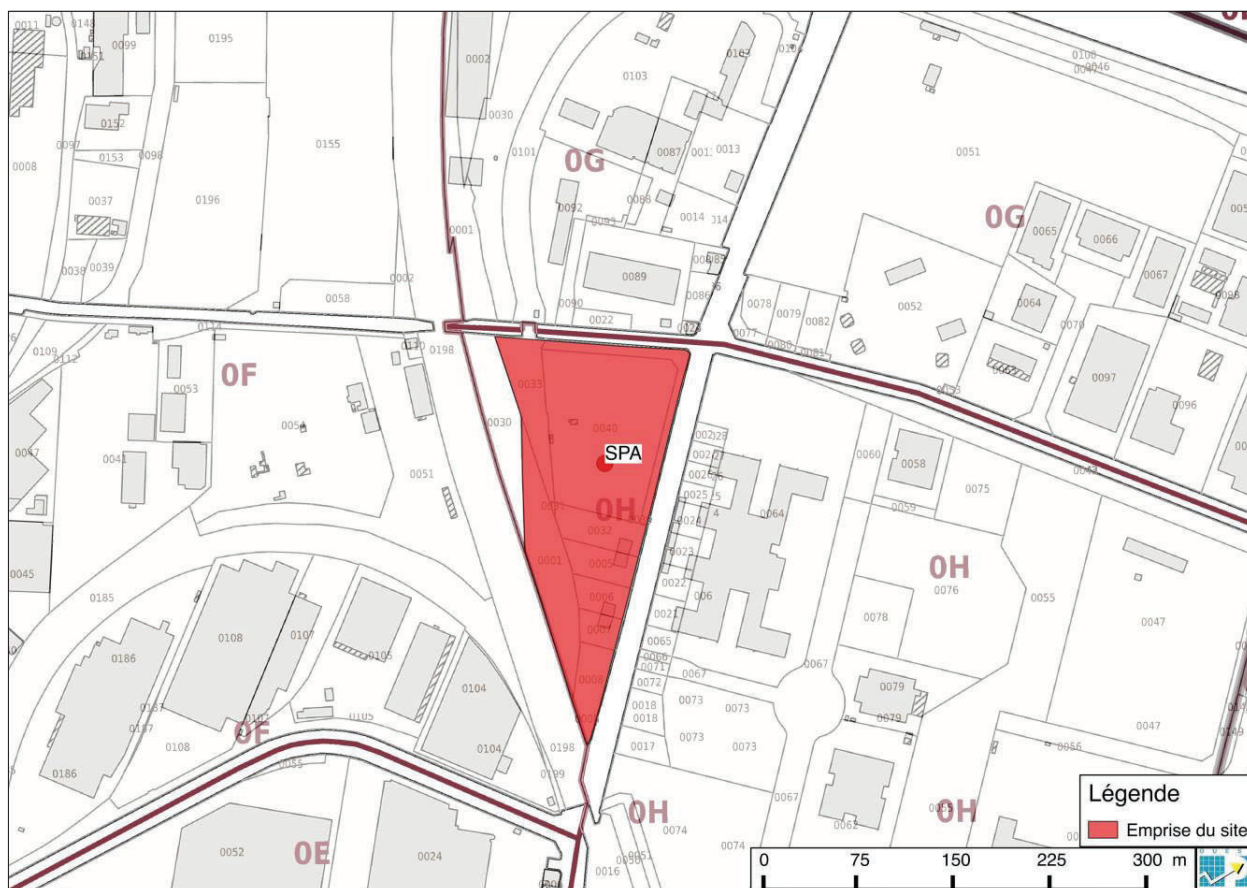
Les plus proches habitations sont situées à 90 mètres au Nord du site, habitations qui doivent être démolies prochainement dans le cadre de l'élargissement de la route départementale, rue Marcel PAUL. Le terrain d'implantation appartient à la SPA.

2.2 SITUATION CADASTRALE

Les références cadastrales du site sont les suivantes :

Tableau 2 : Emprise cadastrale du site

Commune	Section	N° de parcelle	Surface de la parcelle	Surface d'emprise de la Société Protectrice des Animaux (SPA)
Gennevilliers	OH	01	4 262 m ²	4 262 m ²
		05	1 356 m ²	1 356 m ²
		06	1 040 m ²	1 040 m ²
		07	796 m ²	796 m ²
		08	1 468 m ²	1 468 m ²
		32	1 752 m ²	1 752 m ²
		39	1 733 m ²	1 733 m ²
		33	2 586 m ²	2 586 m ²
		40	10 824 m ²	10 824 m ²
Emprise totale du site				18 969 m ²
Emprise des bâtiments				3 850 m ²



2.3 DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT DU SITE

2.3.1 Côté Nord

Axes de circulation et réseaux routiers

Les axes présents dans cette partie Nord ont un trafic routier journalier important, notamment la D911, qui permet d'accéder ou de quitter GENNEVILLIERS en passant au-dessus de la Seine.

Nous également remarquer le passage d'une ligne de chemin de fer à 400 mètres au Nord-ouest du site.

De nombreuses rues et routes sont recensées dans ce secteur Nord de la description.

Réseau hydrographique

Le réseau hydrographique se compose d'un élément majeur, il s'agit du fleuve La Seine (code hydrographique : 0010) localisé à 565 mètres au Nord et d'un bras de la Seine (code hydrographique : F7049201) localisé à 350 mètres au Nord. Aucun autre élément hydrographique n'est recensé dans cette partie Nord de la description.

Environnement

L'environnement direct présent dans ce secteur Nord se compose de terrains à usages industriels. Quelques petits espaces boisés sont recensés sur L'Île-Saint-Denis à 440 mètres mais l'environnement reste dominé par un environnement industriel. Au Nord de la Seine, l'environnement présent est de type résidentiel. Deux éléments sont recensés au patrimoine naturel, il s'agit de L'Île-Saint-Denis classée en zone NATURA 2000 (référence : FR1112013) et la pointe aval de L'Île-Saint-Denis classée en ZNIEFF de type 2 (référence : 110030009).

Habitat et urbanisme

L'urbanisme présent dans cette partie Nord de la description est principalement constitué de construction à usages tertiaires ou industriels.

L'habitation la plus proche des limites de propriété se situe à 90 mètres au Nord-Est, il s'agit d'un immeuble d'habitations, comportant un nombre restreint de logement. Cet immeuble sera démoli prochainement.

2.3.2 Côté Est

Axes de circulation et réseaux routiers

Les axes présents sont principalement des rues internes à la zone industrielle du Val de Seine. Les principaux axes recensés dans cette partie de la description sont la D9, la D1bis, ainsi que l'autoroute A86.

Réseau hydrographique

Deux éléments hydrographiques sont recensés dans cette partie Est, il s'agit du Bras de la Seine (code hydrographique : F7049201) situé à 415 mètres au Nord-est et d'un plan d'eau à l'intérieur du Parc des Chanteraines à 865 mètres au Sud-est.

Environnement

L'environnement direct présent dans ce secteur Est se compose de terrains à usages industriels et tertiaires. Quelques espaces boisés épars de taille modeste sont également recensés principalement sur L'Île-Saint-Denis, et à l'intérieur du Parc des Chanteraines. Deux éléments sont recensés au patrimoine naturel, il s'agit de L'Île-Saint-Denis classée en zone NATURA 2000 (référence : FR1112013) et la pointe aval de L'Île-Saint-Denis classée en ZNIEFF de type 2 (référence : 110030009).

Habitat et urbanisme

L'urbanisme étant principalement constitué de terrains ayant des usages industriels ou tertiaires, aucune habitation n'est recensée dans cette partie Est de la description.

2.3.3 Côté Sud

Axes de circulation et réseaux routiers

Les principaux axes recensés dans cette partie Sud de la description les autoroutes A15 et A86, ainsi que les échangeurs. Les autres axes présents sont des routes communales et des rues internes aux zones d'activités. Nous pouvons également noter la présence d'une ligne de chemin de fer avec la gare RER de Gennevilliers présente à 1 150 mètres au Sud du site.

Réseau hydrographique

Un plan d'eau est recensé à l'intérieur du parc des Chantereines, ce parc est présent dans la partie Sud de la description. Aucun cours d'eau n'est présent dans cette partie de la description.

Environnement

L'environnement direct présent dans ce secteur Sud se compose de terrains à usages industriels et tertiaires. Quelques espaces boisés sont présents mais de manière sporadique, ces derniers ont des tailles modestes. Le parc des Chantereines concerne la plus grande surface boisée.

Habitat et urbanisme

L'habitation la plus proche du site au Sud se situe à 180 mètres, il s'agit d'un immeuble d'habitations avec des commerces au rez de chaussée, plusieurs immeubles (deux) de ce type sont présents dans l'alignement de ce premier. En dehors de ces trois immeubles, aucune habitation n'est recensée dans cette partie Sud du rayon d'affichage.

2.3.4 Côté Ouest

Axes de circulation et réseaux routiers

L'axe principal recensé dans cette partie Ouest de la description est l'autoroute A15, qui se situe à l'Ouest du site, à 955 mètres environ. Les autres axes routiers sont des rues internes aux zones d'activités présentes en grand nombre dans cette partie Ouest de la description. Nous pouvons également noter la présence de deux lignes de chemin de fer à 70 mètres et à 82 mètres à l'Ouest.

Réseau hydrographique

Le réseau hydrographique se compose d'une partie du fleuve la Seine (Code hydrographique : 0010), ainsi que deux darses (N°5 et N°6) qui font partie intégrante du port de Gennevilliers.

Environnement

L'environnement présent dans cette partie Ouest de la description se compose uniquement de terrains à usages industriels et tertiaires.

Habitat et urbanisme

L'urbanisme présent se compose uniquement de constructions industrielles, car dans cette partie Ouest nous sommes en présence d'infrastructure du port de Gennevilliers. Aucune habitation n'est recensée.

2.4 ORGANISATION DU SITE

Le site est pensé en fonction de grands axes :

- Conditions d'hébergement pour les animaux accueillis,
- Conditions de travail des personnels,
- Attractivité pour les adoptants,
- Prise en compte des aspects environnementaux et de développement durable,
- Insertion au site, aménagement urbain et paysagé vis à vis du voisinage.

Le site sera composé des éléments suivants :

- Un bâtiment Accueil/locaux du personnel / stockage.
- Trois chenils de 48 chiens (par unité).
- Un bâtiment de chatterie de 200 chats (12 communautés de 15 + 2 salles individuelles de 10).
- Un bâtiment de fourrière pouvant accueillir 50 chiens et 48 chats.
- L'aménagement de parcs de détente.
- L'aménagement d'un parc de stationnement.

La gestion de la fourrière sera confiée à la société SACPA.

La partie refuse aura donc une capacité totale d'accueil de 144 chiens et 200 chats ; la partie fourrière aura une capacité de 50 chiens et 48 chats.

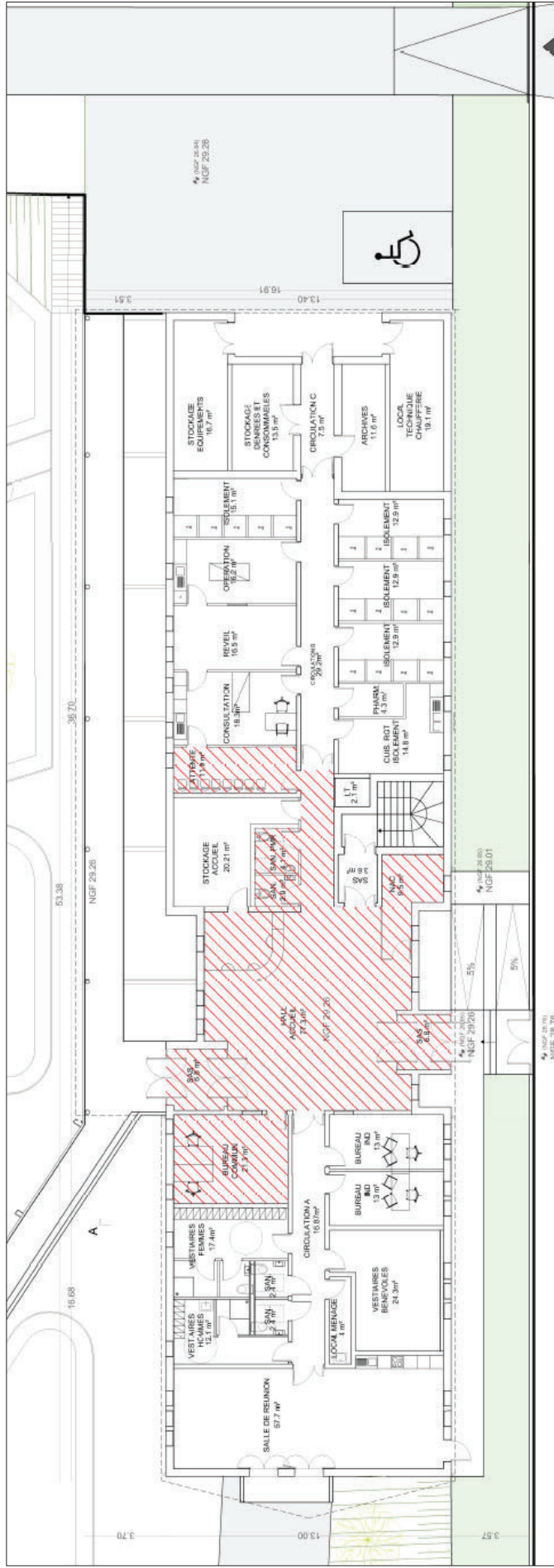


Figure 4 : Plan du bâtiment principal

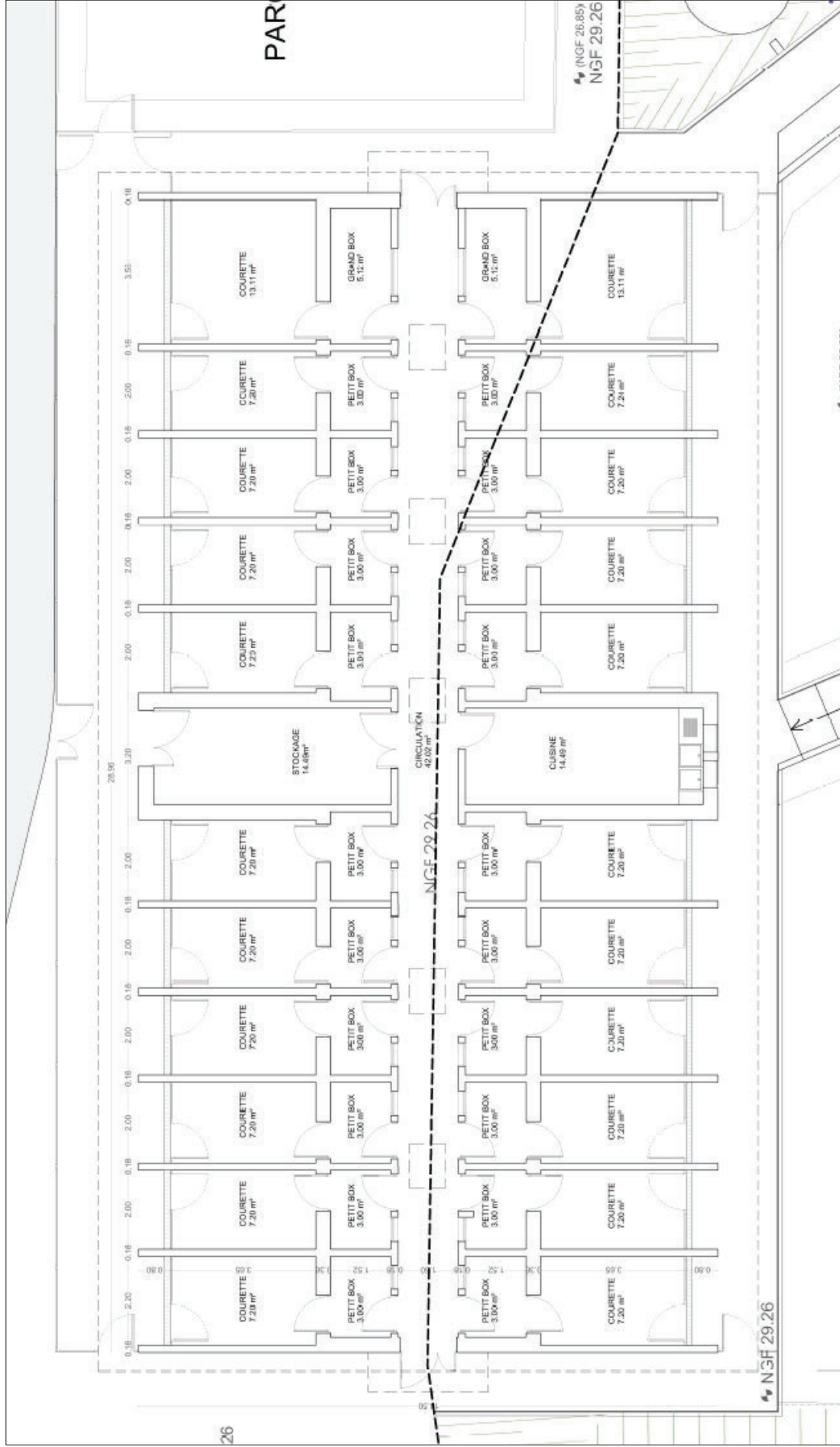


Figure 7 : Plan des chenils

2.5 SITUATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE

Le site actuel dit refuge Gramont, situé 30 avenue du Général de Gaulle à GENNEVILLIERS, est autorisé par arrêté préfectoral. Ce site est autorisé à accueillir 250 chiens (Source : <http://www.installationsclassées.developpement-durable.gouv.fr>).

2.6 SITUATION ADMINISTRATIVE FUTURE

Les activités qui seront exercées par la Société Protectrice des Animaux (SPA) sont classées au regard de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement selon la rubrique suivante :

Tableau 3 : Classement des activités futures suivant la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Rubriques	Désignation des activités	Caractéristiques des installations	Régime de classement ICPE	Rayon d'affichage
2120-1	Chiens (établissements d'élevage, vente, transit, garde, fourrières, etc.) à l'exclusion des établissements de soins et de toilettage et des rassemblements occasionnels tels que foires, expositions et démonstrations canines.	L'installation sera capable d'accueillir 194 chiens.	A	1 km

3 SYNTHESE DE L'ETUDE D'IMPACT

Tableau 4 : Tableau de synthèse des effets du projet sur l'état initial et mesures compensatoires présentes ou prévues

Contraintes et enjeux	Etat initial	Sensibilité du milieu	Impacts potentiels	Mesures	Impact résiduel
Risques naturels et technologiques					
Foudre	La commune de Gennevilliers se situe dans la moyenne en ce qui concerne les activités orageuses. Densité d'arcs : 1,46 arcs par an par km ² . Classement de la commune en termes de densité d'arcs : 1.7722 ^{ème} sur 36 658 communes.	Faible	Le principal risque lié à la foudre est l'incendie sur le site suite à l'impact de la foudre sur l'un des bâtiments du site.	Des liaisons équipotentielles seront présentes sur les bâtiments et les boxes. (Toitures métalliques)	Faible
Séisme	Le département des Hauts-de-Seine se situe en zone de sismicité 1 « sismicité très faible »	Faible	Le risque lié au séisme est très faible. Aucun impact potentiel.	Aucune mesure particulière.	Faible
Inondations	Le site d'implantation n'est pas situé dans une zone inondable en fonction des inondations de 1910, mais se situe dans une zone à sensibilité « très élevée, nappe affleurante ». La côte de tout plancher nouvellement créer, à quelque usage que ce soit, doit être située au-dessus de la côte de casier (29,26 m HGF).	Faible	Une partie du site se situe dans une zone inondable, ce qui peut engendrer un risque pour les biens, les animaux et les personnes.	Une partie du site se situe dans une zone inondable. Ce risque a été pris en compte dès la conception du refuge et de la fourrière. Des dispositions constructives seront prises (pilotis) afin de garantir la sécurité des biens, des personnes et des animaux sur le site. L'ensemble des installations seront implantées au-dessus de la côte casier de 29,26 m NGF).	Faible
Technologique	L'environnement présent ne présente pas de risque particulier, aucun établissement SEVESO n'est présent dans l'environnement proche du site.	Faible	Pas d'impact potentiel recensé lié à l'environnement technologique.	Aucune mesure particulière.	Faible

Contraintes et enjeux	Etat initial	Sensibilité du milieu	Impacts potentiels	Mesures	Impact résiduel
<p>Climatologie</p> <p>-Températures</p> <p>-Précipitations</p> <p>-Vents</p>	<p>Températures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La température la plus élevée : 40,2 °C (2003) - La moyenne des températures : 11,6 °C - La température la plus basse : - 18,2 °C (1995) <p>Les précipitations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La hauteur maximale de précipitations en 24 heures : 81,4 mm (1987) - La hauteur des précipitations sur 1 an : 640,7 mm - Le nombre de jours de pluie : 113,5 jours. <p>Les vents :</p> <p>Les vents dominants ont une orientation Sud-ouest (240°).</p> <ul style="list-style-type: none"> - 56,6% des vents ont une vitesse comprise entre 1,5 et 4,5 m/s - 26,6% des vents ont une vitesse comprise entre 4,5 et 8,0 m/s <p>2,9% des vents ont une vitesse supérieure à 8,0 m/s</p>	<p>Milieu physique</p> <p>Faible</p>	<p>Aucun impact n'est recensé par rapport à la climatologie.</p>	<p>Aucune mesure spécifique n'est prévue, sauf au niveau du risque d'inondation, avec des procédures d'évacuation des animaux.</p>	<p>Faible</p>
<p>Géologie - hydrogéologie</p>	<p>Les eaux souterraines ascendantes sont nombreuses en raison de l'alternance répétée des assises perméables et imperméables. On les exploite par des puits ou des forages.</p> <p>Le système aquifère de Gennevilliers est composé de trois nappes phréatiques. Sur Gennevilliers et Villeneuve la Garenne trois aquifères principaux (lutétien, yprésien et albien) forment ainsi un vaste champ captant à l'intérieur duquel sont exploités 18 forages.</p>	<p>Faible</p>	<p>Aucun impact n'est recensé par rapport à la géologie et l'hydrogéologie.</p>	<p>Rétention pour les produits liquides dangereux de nettoyage et de désinfection.</p> <p>La gestion des eaux pluviales et des eaux sanitaires permet de ne pas impacter les sous-sols.</p>	<p>Faible</p>

Contraintes et enjeux	Etat initial	Sensibilité du milieu	Impacts potentiels	Mesures	Impact résiduel
Milieu physique					
Hydrologie	Le fleuve la Seine (code hydro : 0010) et un bras de la Seine (code hydro : F7049201) se situe respectivement à 565 et 350 au Nord des limites du site d'implantation.	Moyenne	Aucun impact n'est recensé par rapport à l'hydrologie.	Les produits d'entretien du site sont stockés dans un local fermé en rétention étanche. La gestion prévue des eaux pluviales et des eaux sanitaires permettra de ne pas impacter l'hydrologie locale.	Faible
AEP	Un captage d'eau potable est recensé sur le territoire de la commune de Gennevilliers, il se situe à 1300 au Sud-est du site.	Moyenne	Aucun impact n'est recensé par rapport au captage d'eau potable de la commune de Gennevilliers.	Le site d'implantation se situe en dehors du périmètre de protection du captage d'eau potable de la commune de Gennevilliers, situé à environ 1370 mètres au Sud-est.	Faible
Zones humides	Aucune zone humide n'est recensée à proximité du site d'implantation.	Moyenne	Le site n'est pas référencé comme étant une zone humide.	Aucune mesure particulière.	Faible
Zones protégées	Le patrimoine naturel présent dans l'environnement du site est : <ul style="list-style-type: none"> - NATURA2000 : Sites de Seine-Saint-Denis (FR1112013). - ZNIEFF de type 2 : Pointe aval de l'île Saint-Denis (110030009). 	Faible	Le site d'implantation est en dehors de ces zones protégées.	Aucun impact. Aucune mesure spécifique n'est prévue.	Faible
Faune/flore	Le site d'implantation est actuellement en friche et sera réaménagé afin de pouvoir recevoir les activités du refuge, des espaces verts seront créés. Aucune espèce protégée de faune ou de flore n'est recensée sur le site.	Faible	Le site sera réaménagé pour pouvoir accueillir les infrastructures du refuge et de la fourrière. Aucune espèce protégée n'est présente sur le site.	Aucune mesure spécifique n'est prévue.	Faible
Paysage	Le paysage du site d'implantation est de type urbain avec des immeubles à caractère industriel et également destiné aux activités tertiaires et des sociétés en activités.	Faible	Le site fera l'objet d'un réaménagement complet, en maintenant le volume du site destiné à accueillir des inondations ainsi que la déconstruction de deux bâtiments anciens présents.	Une étude d'insertion paysagère sera produite, ainsi d'un permis de démolir. Le permis de construire a été accordé.	Faible

Contraintes et enjeux	Etat initial	Sensibilité du milieu	Impacts potentiels	Mesures	Impact résiduel
Milieu humain					
Population	Commune de Gennevilliers : 42 919 habitants. Commune de L'île-Saint-Denis : 6 981 habitants. Commune de Villeneuve-la-Garenne : 25 725 habitants. Commune de Epinay-sur-Seine : 55 140 habitants. Commune de Argenteuil : 104 962 habitants.	Faible	Aucun impact n'est recensé sur la population.	Aucune mesure spécifique n'est prévue.	Faible
Habitations les plus proches	L'habitation la plus proche se situe à 90 mètres environ au Nord des limites, il s'agit d'immeuble d'habitations.	Moyenne	Les impacts potentiels sur les habitations les plus proches seront principalement dus aux émissions sonores à partir du site à cause des aboiements des chiens.	L'habitation la plus proche sera démolie. Une modélisation des impacts sonores prévisionnel en limite de propriété a été réalisée et est jointe en annexe. Cette étude démontre que les niveaux sonores du site seront conformes. Une étude des impacts sonores sera réalisée lors de la mise en service des installations du refuge et de la fourrière.	Faible
PLU	Le site est se situe en zone UEe par rapport au PLU de la commune de GENNEVILLIERS.	Faible	Le site sera en conformité avec les prescriptions du PLU de la commune de Gennevilliers.	Aucune mesure spécifique n'est prévue.	Faible
Servitudes	Les servitudes recensées sur le site sont : - Lignes aériennes à 225 kV, servitudes concernant les transports d'énergie électrique (Sur site SPA).	Moyenne	La ligne aérienne de transport d'énergie passe sur le site d'implantation.	Des dispositions seront prises afin de prendre en compte cette servitude en particulier. Des dispositions constructives (hauteur des bâtiments) sont prises afin de ne pas interférer avec cette servitude.	Faible
Infrastructures de transport					

Contraintes et enjeux	Etat initial	Sensibilité du milieu	Impacts potentiels	Mesures	Impact résiduel
Accès / trafic	<p>Le réseau routier présent se compose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'avenue Marcel Paul (D911) ; - La rue Chemin des Petits Marais ; - Le Boulevard Dequevauvilliers. <p>Les 2 accès sont situés sur l'avenue Marcel Paul.</p>	Faible	L'implantation du site de la SPA sera seulement un changement de lieu dans la même rue et il n'y aura pas d'augmentation du trafic routier lié à la SPA.	Le trafic supplémentaire généré par l'implantation de la SPA, sera faible et n'aura pas d'impact sur les axes présents à proximité.	Faible
Nuisances					
Impacts sonores	<p>Les niveaux sonores mesurés durant l'étude d'impacts sonores à l'état initial sont :</p> <p>LIM 1 / Jour / Résiduel : LAeq : 60,3 dB(A) / L50 : 55,5 dB(A) LIM 2 / Jour / Résiduel : LAeq : 62,1 dB(A) / L50 : 55,2 dB(A) LIM 1 / Nuit / Résiduel : LAeq : 64,3 dB(A) / L50 : 57,0 dB(A) LIM 2 / Nuit / Résiduel : LAeq : 65,9 dB(A) / L50 : 59,6 dB(A)</p>	Faible	Les aboiements de chiens présents à la fois à l'intérieur du refuge et à l'intérieur de la fourrière peuvent provoquer des nuisances sonores.	<p>La SPA prend toutes les mesures nécessaires afin que les futurs niveaux sonores soient conformes à la réglementation.</p> <p>Dans la conception même des boxes et des abris accueillant des animaux cette problématique a été prise en compte.</p> <p>Une modélisation prévisionnelle des impacts sonores a été réalisée,</p>	Faible
Qualité de l'air	Aucun élément présent dans l'environnement du site n'est susceptible de provoquer des rejets atmosphériques.	Faible	Aucun impact	Aucune mesure	Faible
Lumière	L'éclairage présent est un éclairage de type urbain, sur les voies présentes autour du site d'implantation.	Faible	Aucun impact	Aucune mesure	Faible

3.1 EFFETS TEMPORAIRES SUR L'ENVIRONNEMENT

Les travaux de construction du refuge et de la fourrière auront des effets sur l'environnement ;

- Production de déchets inertes issus des travaux de terrassement ;
- Production de déchets banals issus des travaux de constructions ;
- Production de déchets dangereux, d'emballages souillés ;
- Bruits émis sur l'environnement ;
- Circulation routière.

Lors de l'exécution des travaux sur le site, il sera mis en place une gestion de type « chantier propre » pour gérer correctement tous les déchets produits.

Il sera installé des sanitaires mobiles sur le site pendant la durée des travaux.

Le réseau routier étant de qualité, la circulation routière due aux travaux ne provoquera pas d'impact.

3.2 CESSATION D'ACTIVITE

Sur le site de la SPA de Gennevilliers, seront présents des produits d'entretien pour les locaux du personnel et les locaux dédiés aux animaux ainsi que des déchets non dangereux des bureaux et de l'administration, mais également des déchets issus de l'entretien des chenils et chatteries ainsi que des déchets de soins issus de l'infirmerie et de la morgue de l'association de protection des animaux.

Les mesures prises pour maîtriser les risques en cas de cessation d'activités sont :

- Enlèvement de tous les produits dangereux,
- Enlèvement de tous les déchets dangereux et non dangereux,
- Vidage et nettoyage des canalisations d'eaux et de tous les postes sur les eaux.

3.3 EFFETS SUR LA SANTE

Les installations ne présentent pas de danger pour la santé des populations. Il n'y aura pas d'émission à partir du site pouvant provoquer des effets sur la santé des populations résidentes à proximité du futur site.

Les niveaux sonores seront conformes à la réglementation et ne présenteront pas d'effet sur la santé des populations.

4 RESUME DE L'ETUDE DES DANGERS

L'étude des dangers a pour but de faire un inventaire exhaustif des dangers présents dans l'environnement du site et sur le site.

Cette identification des dangers est complétée par un inventaire des moyens matériels et organisationnels existants ou à créer pour permettre à l'entreprise et à son personnel de maîtriser les risques et d'agir sur les effets pour en limiter les conséquences.

Dans le cadre de ce dossier, une étude de probabilité et de gravité a été réalisée. Les scénarii de dangers retenus dans cette étude sont :

- Les pollutions accidentelles ;
- L'incendie.

4.1 DANGERS IDENTIFIES SUR LE SITE DE L'ETABLISSEMENT

Un certain nombre de moyens matériels et organisationnels existeront sur le site. La conception des installations permettra de limiter les risques. Le risque incendie est recensé dans les locaux suivants :

- Locaux administratifs.
- Locaux dédiés aux personnels.
- Local de stockage des produits d'entretien des locaux.

Des moyens de lutte contre l'incendie appropriés aux risques sont prévus sur le site.

Par ailleurs, le risque de pollutions accidentelles sera maîtrisé : les produits d'entretien seront stockés dans un local spécifique équipé d'un sol étanche. Le local de stockage des produits d'entretien est équipé de murs, d'un plafond et d'un porte coupe-feu.

Des dangers spécifiques aux caractéristiques du site ou spécifiques par rapport aux activités qui y seront exercées ont été identifiés. Ces dangers sont :

- Un risque d'instabilité des bâtiments du fait de la présence d'ancien abris souterrains, vestiges de la seconde guerre mondiale ;
- Un risque lié à la ligne électrique à haute tension (225 kV) passant au-dessus du site ;
- Le risque de fuite de chiens hors du site.

Il n'y aura pas de risque au niveau de la stabilité des bâtiments : les pieux de soutènement des constructions seront implantés à distance des anciens abris souterrains, qui seront par ailleurs remblayés.

Pour la ligne à haute tension, des dispositions seront prévues pour interdire les risques pendant la construction des installations. En annexe, sont joint les éléments communiqués par RTE afin de respecter les distances de sécurité entre le bâtiment concerné et la ligne électrique.

Enfin, en cas de fuite d'un ou de plusieurs animaux, des procédures ont été élaborées (Cf. Partie V : Etude de dangers, Paragraphe 2.2.5). Ce cas ne s'est jamais présenté sur le refuge actuel de Gennevilliers.

4.2 ÉVALUATION DES EFFETS DES SCENARII RETENUS

Sur les eaux, toutes les dispositions de constructions retenues dans la réhabilitation du site permettront de maîtriser et d'annuler les effets sur l'environnement.

Concernant l'incendie, les effets en dehors de l'émission de fumées sur l'environnement, seront très limités. Il est certain que si un incendie n'est pas maîtrisé au plus tôt dans son développement, cela conduirait à la ruine des installations concernées. Du fait de l'éloignement vis-à-vis du voisinage, il n'y aurait pas d'effet sur le voisinage.

Aucune zone ATEX (zone avec risque d'explosion) n'a été identifiée sur le site.

4.3 CONCLUSION

L'étude des dangers a permis de mettre en évidence que la quasi-totalité des moyens matériels et organisationnels qui seront présents pour contribuer à la maîtrise des risques existants.

La direction de la Société Protectrice des Animaux a fait le choix d'accepter et de mettre en place l'ensemble de ces moyens et de modifier si nécessaire le règlement sanitaire intérieur applicable au site.